

Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 4 jan. 2026 - LE DOGME

Chapitre3 : La création du monde - L'origine et la chute de l'homme

Q64. Comment l'homme est-il libre ?

L'homme est libre en ce qu'il peut faire une chose et ne pas la faire, ou en faire une plutôt qu'une autre, comme nous le sentons bien en nous-mêmes.

I. L'homme est libre en ce qu'il peut faire une chose et ne pas la faire. (LIBERTÉ D'EXERCICE) — À un jeune homme qui lui demandait ce qu'il devait faire afin d'entrer dans la vie éternelle, Jésus répondit : *Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements... Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le Ciel ; puis viens, et suis-moi* (Voir Mt 19, 16-26). Avec sa libre volonté, le jeune homme pouvait observer les commandements divins ou bien ne pas les observer ; suivre le conseil de Jésus, se défaire de tout et suivre le Maître, ou bien l'ignorer. Jésus lui dit en effet : « *Si tu veux...* » Quand il dit qu'il avait toujours observé les commandements, le jeune homme se référat au bon usage qu'il avait fait jusque là de sa liberté ; en ignorant ensuite le conseil de tout laisser pour s'unir de façon parfaite au Maître, il démontra encore une fois qu'il était libre en refusant de faire une chose meilleure.

La liberté est un don ou une capacité de notre volonté, par laquelle nous pouvons vouloir une chose ou ne pas la vouloir, sans qu'aucune force interne ou externe ne puisse nous plier à vouloir le contraire. En ce moment, je peux faire un acte d'amour de Dieu ou ne pas le faire ; je peux chanter ou rester silencieux.

II. ...ou en faire une plutôt qu'une autre. (LIBERTÉ DE SPÉCIFICATION) — Devant le tribunal de Festus, saint Paul pouvait accueillir la proposition de se faire conduire à Jérusalem afin d'être jugé ou pouvait en appeler au tribunal de Rome, comme il en avait le droit en tant que citoyen romain. Il choisit librement d'être conduit au tribunal de Rome (voir Ac 25, 1-13). Saint Paul pouvait choisir et faire une chose ou l'autre, parce qu'il était libre de la liberté dite de spécification.

(*A suivre*)

RÉFLEXION : La liberté et l'intelligence sont le plus grand don que nous ayons reçu de Dieu. Faisons-en bon usage.

EXEMPLES : Les fatalistes nient la liberté et soutiennent que tout est préétabli, de sorte que nos actes sont nécessairement ce qu'ils sont. Mais pourquoi eux-mêmes, lorsque sur la rue ils s'aperçoivent qu'ils sont en danger d'être renversés, se retirent-ils immédiatement ? Pourquoi gardent-ils jalousement leur portefeuilles, s'il est fatal que le voleur le dérobe ou s'il est préétabli qu'ils ne rencontreront jamais personne qui songe à leur alléger les poches ?

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 04	Saint Nom de Jésus		
Lundi 05	Férie <i>Mém. de s^t Télesphore</i>	07h15 : Messe au prieuré 07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S A J
Mardi 06	Épiphanie	09h00 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	J A
Mercredi 07	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	J A
Jeudi 08	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A J
		<i>suivie de l'office du Rosaire</i>	
Vendredi 09	Férie	07h15 : Messe au prieuré 07h20 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A J S
Samedi 10	S^{te} Vierge au samedi	07h00 : Messe à Goussonville 10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	J A
Dimanche 11	Sainte Famille Solennité de l'Epiphanie	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 Q	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 Q

(1) Intention : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Annonces complémentaires

- **Les livres de chants « Magnificat Dominum »** disparaissent anormalement un par un. Merci de les ramener au prieuré ou à l'église de Jouy-Mauvoisin.
- **Apostolat facile** : les publications placées au fond de l'église de Jouy sont gratuites. Prenez-les, lisez-les, ramenez-les ou faites-les circuler, donnez-les !
- **Dates à retenir**
 - Dimanche 4 janvier, à la sortie de la messe, **vente de charité** au profit de l'école Notre-Dame de la Sablonnière de Goussonville. Merci de soutenir la première et la plus importante des œuvres du prieuré Saint-Jean.
 - Le samedi 10 janvier : **Congrès Courrier de Rome** à Paris, N.-D. de Consolation. Le thème : « *Léon XIV, fils de Léon XIII et de François ?* » <https://laportelatine.org/evenement/xviie-congres-du-courrier-de-rome>. Organisation d'un covoiturage par M. l'abbé Jaquemet. Départ du prieuré de Mantes-la-Jolie à 8h00. **Merci de vous inscrire par courriel** : 78p.manteslajolie@fsspx.fr
 - Le samedi 17 janvier, **Croisade Eucharistique** au prieuré Saint-Jean de 14h30 à 17h00.
 - Le mercredi 28 Janvier **adoration perpétuelle** au prieuré de Mantes, de 8h30 à 16h30, aux intentions de **la Fraternité St-Pie X** : 1 - La victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église ; 2 - La conversion de Rome et des évêques ; 3 - La sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ; 4 - L'éveil de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. **Merci d'inscrire votre horaire de présence sur les feuilles à l'entrée de la chapelle.**
 - **Sessions fiancés** organisées par le M.C.F. : Mouvement Catholique des Familles, les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février, et les samedi 11 et dimanche 12 avril 2026, à la Martinerie à Châteauroux. Tracts à votre disposition. Inscription : www.m-c-familles.fr
 - Le week-end des 6, 7 et 8 février **Université D'Hiver** à l'école Saint-Michel de Châteauroux. Le thème : « *Le bonheur, entre mythe et réalité* »
 - Départ des pères de famille du prieuré Saint-Jean, le 15 février, pour **une retraite de Saint-Ignace** du 16 au 21 février 2026 à Caussade. Contacter Monsieur Olivier Latroie pour l'organisation.